



CHARTRE DU RALLYE

DIMANCHE 07 AOÛT 2022

Le rallye est ouvert à tout type de voilier sans licences, mais qui adhère à un club de voile affilié à la Fédération Française de voile.

INSCRIPTION 40 € PAR BATEAU

Comprenant 2 nuits consécutives par bateau au port de Trébeurden, et un barbecue le soir, avec la remise des prix à la Maison de la mer si la situation sanitaire le permet.

1. PROGRAMME

Samedi 06 août de 17 h 00 à 20 h 00 au Yacht-club de Trébeurden

De 17 h. 00 à 20 h. 00 Inscriptions rallye, remise des cagnards, flamme du Yacht-Club etc.

Dimanche 07 août 2022 : Parcours en baie de Lannion

- 09 h. 30 : Briefing.
- 10 h. 30 : Sortie du Port.
- 10 h. 50 : 1^{er} Signal d'avertissement. Le départ de la régates donnera les 5 mn du départ du rallye.
- 13 h. 00 (environ) : Débarquement sur une plage pour un pique-nique à prévoir par les concurrents.
- 14 h. 30 (environ) : Signal d'avertissement de la dernière manche. Le départ de la régates donnera les 5 mn du départ du rallye.
- 17 h. 30 (environ) : Arrivée au port de Trébeurden – fermeture 18 h 56 .
- 20 h. 00 : Résultats et barbecue à la maison de la mer.

ATTENTION, EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE À CETTE ÉPOQUE, IL PEUT Y AVOIR QUELQUES CHANGEMENTS DE DERNIÈRES MINUTES. IL POURRA ÊTRE DEMANDÉ UN CERTIFICAT DE VACCINATION OU UN TEST PCR DE MOINS DE 48 H.

2. COMMUNICATION RADIO

- Une V.H.F. en état de fonctionnement est vivement recommandée. (canal 72).

3. DÉCISION DE PARTICIPER

- Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage. Il lui incombe de participer ou non à l'étape de ralliement selon les conditions météo et son expérience.
- Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).
- En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer à une étape de ralliement, il doit en informer le comité de course sur le canal V.H.F. (canal 72) dédié ou d'en informer un membre du comité d'organisation par téléphone.

4. ASSURANCE

- Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage. Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers.

5. INSCRIPTIONS

5.1. Pré-inscriptions

- Par mail, ou par courrier accompagné du versement, chèque au nom du Yacht-Club de Trébeurden, ou à la maison de la mer le samedi 06 août 2022 à partir de 17 h. 00.

5.2. Inscriptions

- Les frais d'inscriptions sont de 40 € par bateau.
- Les frais d'inscriptions couvrent la participation aux régates, la participation du skipper et des membres de l'équipage aux apéritifs, la remise des prix, un poste d'amarrage dans le port de Trébeurden le 06 et le 07 août 2022, et un barbecue le dimanche soir.

5.3. Confirmation des inscriptions

- Samedi 06 août 2022 de 17 h. 00 à 20 h. 00 à la maison de la mer.

6. CLASSEMENT

- Le vainqueur est celui qui aura obtenu le plus de points.
- Les points acquis sont l'addition des bonnes réponses aux questionnaires. (1 point par question, et 3 points pour la question subsidiaire).

De plus chaque bateau doit suivre le parcours indiqué qui donnera 10 points au 1^{er} en temps réel.
 9 points au 2^{ème} en temps réel
 8 points au 3^{ème} en temps réel. etc.

CONTACT

Michel de Kervasdoué 06 33 59 11 43
michel.dekervas@gmail.com

MARÉES À TRÉBEURDEN

(À titre indicatif)

	MATIN					SOIR				
	PM	BM	OUV.	FERM.	COEFF.	PM	BM	OUV.	FERM.	COEFF.
VENDREDI 05 AOÛT 2022	11 h. 51	052 h. 53	08 h. 01	16 h. 17	53		18 h. 13	20 h. 13	04 h. 50	50
SAMEDI 06 AOÛT 2022	00 h. 16	06 h. 46	08 h. 48	17 h. 30	50	12 h. 49	19h. 15	21 h. 09	06 h. 10	48
DIMANCHE 07 AOÛT 2022	01 h. 23	07 h. 57	09 h. 52	18 h. 56	47	14 h. 08	20h. 37	22 h.28	07 h. 35	49

